



DEMANDE DE PROPOSITIONS AVEC NÉGOCIATIONS (DDPN) – ADDENDA N° 1

DDPN DC-2019-CD-03 Services de récupération de taxes

Date et heure limites :

Le 16 septembre 2019
à 14 h
(heure du Pacifique)

Date de publication : Le 10 septembre 2019 **Expéditeur :** Service d'approvisionnement de la CCT

Destinataires : Tous les fournisseurs **Courriel :** procurement@destinationcanada.com

Voici les réponses aux questions qui nous ont été posées en date du 30 août 2019 relativement à la DDPN indiquée ci-dessus.

- Q1. Pouvez-vous nous indiquer quand a eu lieu le dernier examen de la taxe de vente ainsi que la période qu'il couvrirait (le cas échéant)?
Réponse : Cette information sera éventuellement communiquée au soumissionnaire retenu, si cela est pertinent.
- Q2. Le délai étant actuellement de quatre (4) ans, est-ce que, dans le cadre de ce projet, Destination Canada (DC) serait d'accord pour que l'examen porte sur les quatre (4) dernières années?
Réponse : Selon le type de taxes et la région, le maximum serait de trois (3) ans.
- Q3. À quelle date prend fin l'exercice financier de DC?
Réponse : Au 31 décembre.
- Q4. DC a-t-elle le droit de demander des crédits intégraux de taxe sur les intrants ou un remboursement partiel?
Réponse : DC a le droit de demander des crédits intégraux de taxe sur les intrants pour la TPS; l'entrepreneur devra collaborer avec DC pour déterminer précisément les crédits qui peuvent être demandés dans chaque région.
- Q5. Quel système d'information comptable DC utilise-t-elle actuellement?
Réponse : SAP by Design.
- Q6. L'article C.3 Portées des travaux ne mentionne pas la taxe de vente et d'utilisation aux États-Unis. Pouvez-vous confirmer qu'aucun examen n'est nécessaire pour les États-Unis en dehors de celui sur la TVA?
Réponse : Aucun examen n'est nécessaire pour les États-Unis.
- Q7. Quel est l'échéancier envisagé par DC, du début à la fin du projet?

Réponse : La date ciblée de début de projet est janvier 2020, mais elle pourrait être anticipée selon les exigences fiscales de la région et le travail en cours.

Q8. Quelles sont les principales qualités professionnelles que DC recherche chez un partenaire?

Réponse : La connaissance de la législation fiscale, la transparence, l'organisation, la disponibilité et la bonne communication.

Q9. DC utilise-t-elle un système de gestion de comptes tel que Concur, Coupa ou Chrome River?

Réponse : Non.

Q10. DC utilise-t-elle un système de numérisation et de vidéocodage pour que l'entrepreneur puisse recevoir ou récupérer les factures de DC comme c'est nécessaire, ou le processus est-il manuel?

Réponse : DC n'a pas de système de numérisation et de vidéocodage; elle traite des factures papier.

Q11. Est-ce que les employés de DC utilisent un système de gestion pour leurs demandes de remboursement de frais de déplacement?

Réponse : Non.

Q12. Est-ce que les services de récupération de la TVA portent sur les taxes au Canada et à l'étranger?

Réponse : Les services de récupération de taxes requis portent sur la TVA qui est traitée au siège social de DC ainsi que celle qui est traitée par ses bureaux à l'étranger.

Q13. La portée des travaux engobe-t-elle les frais de déplacement et de représentation ainsi que les comptes créditeurs étrangers?

Réponse : Les services requis portent sur les comptes créditeurs étrangers.

Q14. Comment les factures et les reçus sont-ils conservés?

Réponse : Nous traitons et conservons les factures papier.

Q15. Quel système de gestion des dépenses est utilisé pour saisir les frais de déplacement et de représentation et les comptes créditeurs au Canada et à l'étranger?

Réponse : Les factures papier sont saisies sur SAP by Design.